UPLINE SOLIDARITE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FICHE SIGNALETIQUE UPLINE SOLIDARITE

I Présentation de l'OPCVM

- Dénomination sociale : UPLINE SOLIDARITE
 Nature juridique : Fonds Commun de Placement
- Code Maroclear: MA0000036402
- Date et référence d'agrément : le 27 Juillet 2006 sous la référence AG/OP/021/2006
- Souscripteurs concernés : Fonds Commun de Placement Solidarité.
- Etablissement de gestion : UPLINE GESTION
- Siège social: 37, Angle rue Ali ABDERRAZAK & Abdelatif Ben kaddour, Casablanca
- Durée de vie : 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogations.
- Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Apport initial: 1 000 000,00 DH.
- Valeur liquidative d'origine : 100,00 DH.
- Durée de placement recommandée : 4 ans
- Promoteurs: UPLINE SECURITIES, UPLINE CAPITAL MANAGEMENT
- Date de création :15 janvier 2007
- Gestionnaire par délégation : UPLINE CAPITAL MANAGENENT
- Etablissement dépositaire : BMCE BANK
- Commercialisateur: UPLINE CAPITAL MANAGEMENT
- Teneur de compte : BMCE BANK
- Commissaire aux comptes : BDO ASMOUN & ASSOCIES représenté par Mr. Mustapha ASMOUN.

II Caractéristiques financières de l'OPCVM

- Classification: Fonds Commun de Placement «obligations moyen et long terme». Pour cela, la sensibilité du portefeuille peut varier dans une fourchette allant de 1,1 à 5,1 selon les conditions du marché.
- Indice de référence : L'indice de référence retenu est le MBI Global tel que publié par BMCE Capital quotidiennement
- Stratégie d'investissement:

 L'objectif du FCP, à l'instar des autres OPCVM techniques crées par les sociétés de gestion partenaires du projet de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, est de recevoir et gérer la quote-part des fonds collectées par le fonds mère « Fonds Commun de Placement Solidarité » dont la gestion est assurée par CD2G. Le fonds mère est un fonds solidaire de partage dont les produits

générés que ce soit à travers les frais de gestion, les droits de sortie, ou les dons, seront rétrocédés à la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Le fonds mère sera commercialisé par la CDG, CD2G, les agences postales et tous les réseaux bancaires et sociétés de gestion partenaires du projet.

Le FCP « Upline Solidarité » sera investi en permanence à hauteur de 90 % au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « obligations moyen et long terme » et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l'Etat tout en respectant la réglementation en vigueur. Le FCP pourrait également investir 10% au maximum de ses actifs en actions, en certificats d'investissement, en droits d'attribution ou de souscription et en titres d'OPCVM.

L'objectif du FCP est d'offrir aux souscripteurs un outil de placement qui autorise une perspective de rentabilité comparable à celle du marché des taux d'intérêts à moyen et long terme.

III Modalités de fonctionnement

Date de commercialisation de l'OPCVM : Dés publication de la note d'information.

 Périodicité de calcul de la valeur liquidative : la valeur liquidative est calculée le vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré qui suit.

 Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Le premier jour ouvré qui suit la détermination de la valeur liquidative, celle-ci est affichée dans les locaux de UPLINE CAPITAL MANAGEMENT. Elle est également publiée dans un journal d'annonces légales une fois par semaine.

Méthode de calcul de la valeur liquidative: Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes aux dispositions de la circulaire n°02/04 relative aux conditions d'évaluation des

valeurs apportées à un OPCVM ou détenues par lui.

Modalités de souscription et de rachats: Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative.
 Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative de la part majorée de la commission de souscription.

Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.

Les souscriptions et les rachats sont reçus par UPLINE CAPITAL MANAGEMENT le jeudi avant 18 heures et sont réalisés sur la base de la valeur liquidative du vendredi de la même semaine. Passé ce délai, ils seront traités sur la base de la valeur liquidative du vendredi suivant.

Affectation des résultats : Le FCP « Upline Solidarité » est un FCP de capitalisation.

Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des coupons courus

IV Commissions de souscription et de rachat

- Commission de souscription maximale: Néant
- Commission de rachat maximale : Néant

V Frais de gestion

Frais de gestion : Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 1% hors taxes de l'actif net du FCP. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.

Ces frais seront scindés en deux tranches :



- ✓ Une tranche fixée à 80% des frais de gestion à rétrocéder intégralement à la Fondation Mohammed V pour la solidarité.
- ✓ Une tranche variable au profit de l'établissement de gestion pour couvrir les charges de gestion
 Pour cette tranche, le barème suivant sera appliqué :
 - 0.20% HT pour un actif net inférieur à 500 millions de dhs
 - 0.15% HT pour un actif net compris entre 500 millions et 1 milliard de dhs
 - 0.10% HT pour un actif net supérieur à 1 milliard de dhs

Les frais de gestion, revenant à UPLINE GESTION, couvrent, à titre strictement indicatif, les charges suivantes :

- (1) Frais publications : 20 000 dh - (2) Commissaire aux comptes : 12 000 dh - (3) Commissions CDVM : 0,030% - (4) Dépositaire : 0,04%

- (5) Maroclear (commission de gestion du compte émission): 4 000 dhs
 - (6) Maroclear (droit d'admission): 0.0075% si actif inférieur à 100 millions

0.0025% si actif compris entre 100 et 500 millions 0.0006% si actif compris entre 500 millions et 1 milliard

0.0001% si actif supérieur à 1 milliard

Prestations de UPLINE GESTION

Frais de gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)

VI Date et référence de visa

La note d'information a été visée le .. 0.8 /0.2 / 2007 sous la référence .. VI / 0P | 0.24 / 2007.

AVERTISSEMENT

Cette fiche signalétique est un extrait de la note d'information visée par le CDVM, et qui est disponible aux fins de consultation par le public, auprès de :

UPLINE CAPITAL MANAGEMENT 37,Angle rue Ali ABDERRAZAK & Abdelatif Ben kaddour, Casablanca .

Personnes à contacter :

Mlle. Hind RADOUANE

Mme Amira NAJI Tel: 022 95 49 60 Fax: 022 95 49 64

Directetar Général

Dounia TAARJI

GIQUE DES VA

C.D.V.M

35NO *